République Française

COMMUNE DE VILLARS

EXTRAIT
du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du LUNDI 23 DECEMBRE 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération (présents et représentés) =suffrages exprimés
14	**9**	**11**

Le 23 Décembre 2024 à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 12 décembre 2024 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie
Présents : Mmes : PEREIRA S. ; CECCHINI C. ; MENSE M. ; VANEL M. ; BELLON S. ;
Messieurs : BLANC P. ; HENAREJOS F. ; MASSEL A. ; POUCEL A. ;
Absents excusés : EVEN P. ; CASTANO C. ;
Absents : CORNAND JB ; POIMBOEUF J. ; FELLON F. ;
Procuration : EVEN a donné procuration à BLANC ; CASTANO a donné procuration à PEREIRA
Secrétaire de séance : HENAREJOS Fabien

VOTES		
Pour	Abstention(s)	Contre
11	0	0

Objet de la délibération
D-2024-12-02 : Recensement de la Population 2025 Recrutement des Agents recenseurs

Madame le Maire fait état du déroulement sur la Commune du recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier 2025 au 15 février 2025.

L'INSEE donnera une dotation forfaitaire. Cette somme sera inscrite au budget primitif de 2025 en recette et inscrira aussi les dépenses de fonctionnement pour la rémunération des agents recenseurs.

Pour effectuer ce recensement, Madame JOSELET Catherine, secrétaire générale de Mairie, sera la coordonnatrice communale en relation avec l'INSEE et aussi agent recenseur. Elle sera assistée d'un autre agent recenseur : Madame SILVA Emeline.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir fixer l'indemnité de recensement pour chaque agent recenseur ;

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

DECIDE de fixer l'indemnité de recensement à 1.700 € par agent recenseur,

AUTORISE Madame le Maire à inscrire les dépenses et recettes liées au recensement de la population 2025.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance :
HENAREJOS Fabien

La Maire :
PEREIRA Sylvie

MAIRIE DE VILLARS VAUCLUSE

Mise en ligne sur le site internet le :
J3/01/25

Accusé de réception en préfecture
084-218401453-20241224-D-2024-12-02-DE
Date de réception préfecture : 24/12/2024